



Le Directeur de publication du journal Ouest-littoral, Benjamin Zebaze, a engagé plusieurs actions afin que le ministre Jean De Dieu Momo soit sévèrement sanctionné après ses [propos controversés tenus sur la télévision nationale](#).

En effet, dans une sortie sur facebook ce vendredi, le journaliste se félicite du travail déjà effectué jusqu'ici par le "collectif de lutte contre les génocides".

Benjamin Zebaze publie à cet effet un document adressé au premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, par l'Association culturelle du groupe Saint François, éditrice du journal Ouest-Littoral.

« Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas, accepter qu'en 2019 un ministre d'un gouvernement face impunément une telle sortie antisémites au moment où des actes antisémitisme se multiplient partout dans le monde », peut-on lire dans le document.

Lire ci-dessous l'extrait du document envoyé Benyamin Netanyahu

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques remarques sont nécessaires :

- Les déclarations du ministre sont faites sur une chaîne de télévision gouvernementale, au cours d'une émission enregistrée à l'avance ;
- Le gouvernement n'a réagi que suite à la sortie musclée de l'ambassadeur d'Israël ;
- Le ministre n'a pas été démissionné, montrant ainsi clairement que les propos antisémites et antibamiléké de ce dernier, n'étaient, après tout, pas assez graves ;
- Depuis lors, comme pour montrer son accord avec de tels propos, le président de la République s'est fait représenter par deux fois, en moins d'un mois, lors des cérémonies protocolaires ;

- Si Israël a reçu les excuses molles du gouvernement, celle du ministre en question a tardé, et la Communauté bamiléké attend toujours les siennes. La réaction du gouvernement, à travers un communiqué du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, est assez parlante: **« Au cours d'une émission télévisée à laquelle il prenait part dans la soirée du dimanche 03 février 2019, un membre du gouvernement, par ailleurs leader d'un parti politique, a tenu, ACCESSOIREMENT AU SUJET DONT IL TRAITAIT A TITRE PRINCIPAL, des propos évoquant une période dramatique dans l'histoire du peuple juif... »**

Il apparaît dès lors clairement que le gouvernement refuse de se prononcer sur l'annonce d'un pogrom contre la Communauté bamiléké, qui était, à titre principal, l'essentiel des propos du ministre (pendant environ les trois-quarts du temps qu'a duré l'émission).

Un intérêt commun

Même si nous ne comprenons pas très bien votre politique au Proche-Orient, nous pensons que nos intérêts sont convergents dans cette cause.

Vous ne pouvez pas ; vous ne devez pas, accepter qu'en 2019, un ministre d'un gouvernement face impunément une telle sortie antisémite, au moment où des actes d'antisémitisme se multiplient partout dans le monde.

Vous ne pouvez pas ; vous ne devez pas, même si cela ne concerne pas votre directement Communauté, accepter qu'un massacre de masse se prépare et se déroule devant vos yeux, avec les mêmes arguments utilisés contre le peuple juif, il y aura bientôt un siècle, banalisant ainsi l'holocauste.

Cela discréditerait totalement votre combat et laisserait à penser qu'il n'est qu'égoïste. Qui peut mieux comprendre votre souffrance pendant l'holocauste perpétré par les nazis, que la Communauté bamiléké ? Elle qui a été victime des mêmes pratiques de la part du colonisateur, aidé par des alliés indigènes ?

Nos propositions

Nous pensons pouvoir être efficaces ensemble, et nos propositions sont les suivantes :

